



CHR de Koudougou: La sous-section SYNSHA exige le départ du DG. P.5

- Le Président du Faso échange avec le Secrétaire exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger. P.8
- Fonds international de développement agricole (FIDA) au Burkina : Les fruits d'une coopération fructueuse. P.2

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien N° 071 du jeudi 30 juin 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Version numérique

Annonce

Suivez nous chaque jour sur www.sciences-campus.info

Université

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur à Manga pour le lancement du Baccalauréat session de 2016

Région du Centre-Sud

Le 21 juin 2016 une mission du ministère en charge de l'enseignement supérieur a effectué un déplacement à Manga pour le lancement officiel du BAC. Après une escale au lycée Provincial Naaba Baongo, la mission, composée de Monsieur Filiga Michel SAWADOGO, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, accompagné d'autres personnalités venues de Ouagadougou et de Monsieur Casimir B. SEGUEDA, Gouverneur de la région du centre-sud, accompagné d'autres autorités locales, a été au lycée Municipal de Manga.

Arrivés, les autorités présentes ont d'abord fait le tour de quelques salles de composition pour apporter leur soutien moral aux candidats. Elles les ont invités à se mettre au sérieux pour une session couronnée de réussite. Par ailleurs, le ministre a rappelé aux candidats les peines encourues en cas de tricheries ou de fraudes avérées. Pour se faire chacun doit faire confiance en soi même et éviter tout comportement suspect.

A la suite du ministre un candidat,

Suite page 2



Vérification de l'enveloppe contenant les épreuves par le Ministre

Magazine Sciences-Campus info 02 BP 5805 Ouagadougou 02

Tél : +226 25 37 36 39/ +226 76609721 /Boulevard des Tensoaba après le Laboratoire National de Santé Publique à 500 m du SIAO/ www.sciences-campus.info /E-mail : contact@sciences-campus.info



Education

Suite page 1



Vérification de l'enveloppe par une candidate

BAGA SAIDOU, a pris la parole pour remercier Monsieur le Ministre, l'ensemble de la délégation venue de Ouagadougou et de Manga. Il affirme que leur présence leur rassure le courage nécessaire pour affronter les

épreuves.

Après ces temps d'encouragement, Monsieur le ministre a procédé à l'ouverture de l'enveloppe de la première épreuve, l'épreuve de philosophie à 7h30mn.

Avant de regagner Ouagadougou le Ministre s'est prêté aux questions de la presse. Parlant des raisons qui ont motivés le choix de Manga, le ministre a tout simplement signifié que le lieu choisi se fait de façon rotative dans les chefs lieu de région. Ainsi après Gaoua en 2015, c'est le tour de Manga, et l'année prochaine une autre région accueillera la mission. De reste Monsieur le ministre se réjouit car dit il, il espère que ce déplacement apportera la chance aux candidats de Manga

qui feront un très bon score à l'issue du classement général

Répondant à la question sur le boycott des examens qui avait été annoncé par les professeurs, Monsieur le Ministre dit être soulagé car en fin de compte un consensus a été obtenu et il félicite le syndicat pour son esprit d'ouverture, il félicite aussi le Gouvernement pour les efforts qui ont aboutis à cet accord. Par ailleurs, a il invité tous les intervenants (sécurité, président de centre, surveillants professeurs...) à jouer convenablement leur rôle pour que l'organisation de l'examen du baccalauréat de 2016 soit une réussite.

Désiré Guigma pour SCI

Fonds international de développement agricole (FIDA) au Burkina Les fruits d'une coopération fructueuse

Région du Centre



Le Représentant du FIDA (gauche) remettant symboliquement un véhicule à un bénéficiaire

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) tend la main au Burkina Faso. Ce mardi 28 juin 2016, il a fait don de matériel roulant à trois ministères à savoir, ceux de l'agriculture, de l'environnement et des ressources animales et halieutiques.

La coopération entre le Fonds international de développement agricole et le Burkina est au beau fixe. Ce don de dix (10) véhicules au profit des di-

rections régionales en charge du développement rural qui relèvent des ministères de l'agriculture, de l'environnement et des ressources animales et halieutiques est la preuve palpable des bonnes relations qui existent entre le pays des hommes intègres et le FIDA.

En effet, c'est à travers le projet « Neer-Tamba », fruit de la coopération entre le Burkina et le FIDA que ce matériel roulant est acquis. Prévu pour une durée de huit (08) ans, ce projet concerne trois régions du Burkina notamment la région du Centre-nord, du Nord et de l'Est. Ce sont donc les directions régionales en charge du développement rural de ces régions à savoir, la direction régionale des ressources animales et halieutiques, la direction régionale de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique et la direction régionale de l'agriculture et des aménagements hydrauliques qui sont bénéficiaires de ce matériel roulant. Pour chaque région,

chacune des directions recevra un véhicule à son compte.

Selon le ministre de l'agriculture Jacob OUEDRAOGO, la zone d'intervention du projet couvre ces régions en ce sens qu'elles sont les plus confrontées aux conditions agro-écologiques difficiles et soumises à un phénomène de dégradation qui se manifeste par la disparition du couvert végétal, la fragilisation et l'appauvrissement des sols, l'érosion et la baisse des nappes phréatiques.

Cette logistique vient donc à point nommé quand on connaît l'insuffisance et la vétusté du matériel roulant que possèdent les services techniques déconcentrés en charge du développement rural. Elle contribuera sans doute à améliorer l'implication des directions régionales dans la mise en œuvre des activités du projet dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie des populations les plus défavorisées.

Valentin YOUMANLI pour SCI



1ère édition du tournoi de football 'SIFOKA' au Poni

Commune de Gaoua sacrée championne

Région du Sud-Ouest



Les autorités lors de la remise des prix.

Le tournoi de football dénommé 'coupe SIFOKA' du Poni a connu son dénouement dans la soirée du samedi 25 juin 2016 sur le terrain des écoles Centre A et B de Gaoua. La finale a opposé l'équipe de la commune rurale de Gbomblora à celle de la commune urbaine de Gaoua.

Le football est un cadre de rencontre et facteur de cohésion sociale et d'épanouissement de la jeunesse du Poni. C'est cette raison qui a certainement motivé la promotrice Laure ZONGO/HIEN Ministre de la Femme à faire de cette activité une réalité. Voici deux mois jour pour jour que les dix(10) communes que compte la province du Poni, à travers des équipes formées à cet effet, ont effectué de dures confrontations en football. La finale a opposé les équipes de Gbomblora et de Gaoua. Deux fois trente-cinq(35) minutes durant, le score est resté vierge et nul avec une seconde mi-temps pluvieuse.

Alors sous une forte pluie les populations du Poni en général et de la commune de Gaoua n'ont pas voulu se faire compter l'évènement. Elles sont restées déterminées à suivre et à soutenir ces deux équipes jusqu'à la fin du temps imparti. Ce score vierge et nul a occasionné la série de tirs au but. Et c'est l'équipe de la commune de Gaoua qui a réussi cinq(5) tirs sur huit(8) contre l'équipe de Gbomblora qui en a réussi quatre(4) donnant ainsi la victoire à cette équipe de Gaoua. Des prix en nature et en espèce ont été décernés aux dix équipes qui ont compété.



Phase des tirs au but après le passage de la pluie.

Les six (6) dernières équipes (Djigouè, Malba, Nako, Loropéni, Bouséra et Kampti) ont reçu chacune un (1) ballon plus une somme de trente cinq (35 000) francs CFA. La quatrième (4ème) l'équipe de Bouroum-Bouroum a reçu un(1) ballon et une somme de cinquante (50 000) mille francs CFA. La troisième, l'équipe de Périgban, elle a reçu un ballon et cent (100 000) mille francs. Gbomblora la deuxième (2ème) a reçu un(1) ballon,

un(1) jeu de maillot et cent vingt cinq (125 000) mille francs CFA.

L'équipe victorieuse, celle de Gaoua, en plus du trophée a reçu un(1) ballon, un(1) jeu de maillot et une somme de cent cinquante (150 000) mille francs. Des prix spéciaux ont également été remis à l'équipe fairplay, à l'équipe qui aurait marqué le premier but et bien d'autres. A l'issue du match, la promotrice Laure ZONGO/HIEN Ministre de la Femme s'est dite très satisfaite de la mobilisation et du déroulement de toutes les compétitions. La satisfaction était égale du côté des Co parrains, Bilari COULIBALY un opérateur économique de la région, Ambroise Stanislas Amadou Diarra ancien Gouverneur de la région du Sud-Ouest et du Patron de la cérémonie en la personne de Kassoum Kambou Président du Conseil Constitutionnel.

On notait également la présence du Ministre Tahirou Barry de la Culture, des deux Députés de la province du Poni, du Maire de Gaoua nouvellement élu, du nouveau Gouverneur Tagsseba NITIEMA et de nombreuses autres personnalités et des populations des différentes communes de la province. SIFOKA est en langue lobiri et veut dire unissons-nous.

**Kissogo Abdoul Karim OUATTARA pour
SCI**

EMPLOI

Amorce

Trouvez chaque jour vos avis de recrutement nationaux et internationaux sur:

www.jobs-campus.com





Inscription des ruines de Loropéni au patrimoine mondial de l'UNESCO

Sept ans après, toujours des questionnements

Région du Sud-Ouest

Le Palmarès de la course

Rangs	Entités	Performances	Prix obtenus
1 ^{er}	Police Nationale	2h28mn32s	Prix spécial : 20000f 160 000f+Trophée
2 ^{ème}	Gendarmerie	2h29mn29s	Prix spécial : 20000f 145 000f
3 ^{ème}	Groupeement Central des Armées	2h30mn17s	Prix spécial : 20000f 130 000f
4 ^{ème}	Armée de terre	2h33mn17s	Prix spécial : 20000f 120000f
5 ^{ème}	Armée de l'air	2h36mn19s	Prix spécial : 20000f 110 000f
6 ^{ème}	Garde de Sécurité pénitentiaire	2h37mn40s	Prix spécial : 20000f 100 000f
7 ^{ème}	Equipe Locale de Gaoua	2h39mn16s	Prix spécial : 20000f+25000f 100 000f
8 ^{ème}	Sapeurs Pompiers	2h44mn38s	Prix spécial : 20000f 100 000f
9 ^{ème}	Police Municipale	2h47mn35s	Prix spécial : 20000f 100 000f
10 ^{ème}	Douane	2h49mn56s	Prix spécial : 20000f 100 000f
11 ^{ème}	Eaux et Forêts	2h53mn51s	Prix spécial : 20000f 100 000f



Explications données aux autorités par Vincent SEBGO Directeur Général du Patrimoine culturel

Le Burkina Faso a commémoré ce dimanche 26 juin 2016, le septième (7ème) anniversaire de l'inscription des ruines de Loropéni classées au patrimoine mondial de l'UNESCO. C'était en présence du Ministre de la Culture des Arts et du Tourisme, Tahirou Barry, des Co parrains Kassoum KAMBOU, Président du Conseil Constitutionnel et Sié TOUE Colonel Major, d'une forte délégation du ministère de la culture, des autorités régionales et des populations du Sud-Ouest.

26 juin 2009-26 juin 2016, cela fait exactement sept(7) ans que les ruines de Loropéni sont placées sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Et à ce jour trois interrogations sont toujours posées. Qui a construit les ruines de Loropéni, quand et pourquoi ?

Les ruines de Loropéni, tout comme d'autres sites subissent des dégradations diverses dues à plusieurs facteurs. C'est justement conscients du danger, que les premières autorités du ministère en charge de la culture ont décidé de sécuriser et de valoriser l'ensemble des sites culturels et touristiques du Burkina Faso d'où le choix de ce thème « sécurité et valorisation des sites culturels et touristiques » célébré à Loropéni ce 26 juin 2016 sur le plan national.

Pour commémorer cet anniversaire, plusieurs activités ont été organisées. Déjà la veille, à savoir le samedi 25 juin dans la matinée s'est tenue, une conférence dans la salle du conseil régional du Sud-Ouest et le soir un cross populaire avec un circuit fermé d'environ huit(8) kilomètres

suivi d'une séance d'aérobic sur le terrain des écoles centre A et B. Le 26 juin, jour de commémoration, la délégation ministérielle a d'abord procédé au top départ de la course de relais juste à la sortie ouest de Gaoua autour de 6heures. Cette course de relais opposait les différentes composantes des forces de défense et de sécurité du Burkina Faso.

Pendant que la course se faisait, la délégation ministérielle a rejoint Loropéni pour une visite guidée du centre devant servir de cadre d'hébergement et d'accueil et des ruines proprement dit. Du bilan de cette visite, on retiendra que les ruines de Loropéni ont été découvertes pour la première fois en 1902 par un Lieutenant Français et que selon des recherches, ces ruines ont été habitées par les hommes autour du onzième (11ème) siècle.

A l'issue de la visite, les autorités se sont installés juste à côté des ruines sous une tribune faite pour la circonstance afin d'accueillir les athlètes du jour.

L'accueil des coureurs a marqué le début de la cérémonie officielle de commémoration de l'inscription des ruines de Loropéni au patrimoine mondial de l'UNESCO. Alors tour à tour, sont intervenus le Préfet de Loropéni, le Directeur Général du patrimoine culturel, Vincent SEBGO, le

Gouverneur du Sud-Ouest Tagsseba NI-TIEMA, le Président du Conseil Constitutionnel, Kassoum KAMBOU Co-parrain et le Ministre Tahirou BARRY. Tous ont salué la tenue de cette commémoration.

Le Ministre Tahirou Barry au cours de son allocution a dit que le pari de la commémoration est gagné mais qu'il restait celui du maintien des ruines qui doit être aussi un pari à gagner. Il a aussi demandé aux populations de s'investir à mieux connaître ce site et à le valoriser car l'Etat burkinabé y met suffisamment de moyens. Une lecture du palmarès de la course relai fut faite par le Lieutenant Zongo du 22è RIC de Gaoua. S'en est suivi la signature du livre d'or par les autorités en l'occurrence le Ministre Tahirou Barry.

Les festivités du septième (7ème) anniversaire de l'inscription des ruines de Loropéni au patrimoine mondial de l'UNESCO ont pris fin avec une collation dans la résidence du Préfet, Président de la Délégation Spéciale.

Kissogo Abdoul Karim OUATTARA pour
SCI



CHR de Koudougou La sous-section SYNSHA exige le départ du DG

Région du Centre-Ouest

La sous-section du Syndicat Nationale de la Santé Humaine et Animal du personnel du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Koudougou est en sit-in depuis ce lundi 27 juin, pour suite de non satisfaction de leurs points de revendication. Des revendications qui sont relative entre autre à leurs conditions de travail, et à des frais de mission et d'évacuation non payés depuis novembre 2015. Une insatisfaction qui conduit les manifestants a exigé le départ sans condition du Directeur Général Tadjou Yonli, pour sa mauvaise gestion du fonctionnement du CHR.



Yeda Emanuel Bako responsable à l'organisation de la sous-section SYNSHA

« Cette mobilisation est en rapport avec une lutte que nos militants ont initiés par rapports à la non satisfaction de nos points de revendication. » nous confie Yeda Emanuel Bako responsable à l'organisation de la sous-section SYNSHA. En effet, selon lui, ce mécontentement est relatif à leurs conditions de travail, à des frais de mission et d'évacuation non encore payés depuis novembre 2015. « Toutes ces difficultés nous ont amené à marquer un arrêt pour demander des explications à nos premiers responsables, car n'ayant pas été convaincus des réponses. C'est pour dire tout simplement qu'il y a des malversations financières avérées suite à des messages écrits entre le DG et son DAF dont nous sommes ampliateurs. En parcourant le contenu de ces écrits nous nous rendons compte de toute évidence que notre structure est mal gérée et c'est

ce qui par ricochet entrave nos activités et nous rend les conditions de travail assez difficiles. » Des raisons sur lesquels le personnel n'a pas hésité de vider les salles de soin ce mardi 28 juin 2016 de 07h à 10h et dont le retour à la normal sera conditionné par la satisfaction des points inscrit sur leur plateforme revendicative. Sur la question du départ exigé du DG par les manifestants, M. Bako nous laisse entendre : « Vous savez, dans la liasse populaire des militants c'est propos nous les avons reçu et c'est une préoccupation qui est partagée par tous, cependant, pour des procédures on va peut être se garder de trop se prononcer la dessus, mais toujours est il que nous allons nous atteler à nous rendre un peu crédible au vu de l'administration pour ne pas avoir des vices dans les procédures. » Sur la question des malversations financières évoquées par la sous-section SYNSHA, le responsable à l'organisation de la sous-section, confirme la véracité dans ses propos : « c'est avéré puisque nous avons des pièces écrites sous nos mains. Il s'agit tout simplement de la gestion du carburant pour les frais de mission, il se trouve que le DG a participé à une rencontre je crois dans la province du Kadiogo à Ouagadougou et cette rencontre avait été entièrement prise en charge par l'organisateur et à son retour à la structure d'origine le CHR de Koudougou il s'est fait prendre en charge encore pour la même activité donc c'est à quelque part un doublon dans les paiements et le DAF pour être en conformité avec sa hiérarchie disait que s'il transmettait des dossiers avec des pièces qui sont entachés d'irrégularité, il ne pourra plus avoir de crédits pour assurer les activités qui sont prévues sur la ligne en question. Je crois que c'est cela qui a été le goulot d'étranglement avec des échanges verbaux assez violents. Donc aujourd'hui je peux dire que le courant entre le DG et le DAF s'est détérioré de façon assez importante si bien que dans ce climat nous ne pensons pas qu'il puisse nous permettre nous en tant qu'agent d'atteindre nos objectifs qui sont celle de la population de la région de recouvrir la santé

lorsqu'ils viendront vers nous. C'est un sit-in juste pour protester contre la mauvaise gestion de notre établissement. » Un mouvement qui certainement va générer des conséquences du côté des patients venus se soigner, cependant, Yeda Emanuel Bako nous rassure en précisant que le sit-in va de 7h à 10h, mais il continue en ajoutant qu'il faut comprendre qu'il y a lieu souvent de marquer des arrêts pour que les choses puissent mieux se passer demain. « Nous déplorons tous cette situation mais nous pensons que des solutions seront trouvées dans de brefs délais pour nous permettre de reprendre nos activités. »

Le DG veut être DAF à ma place.

Selon la sous-section SYNSHA, des malversations financières ont été avérées suite à des messages écrits entre le DG et son DAF dont ils ont été ampliateurs. Nous avons réussi à contacter le DAF pour avoir son opinion sur les faits et surtout voir l'atmosphère qui y règne. Selon le Directeur des Administrations Financière du CHR de Koudougou, Barthélémy Lougni par rapport à la situation qui prévaut il nous confie : «...il y a un fond à tous cela, le reste n'est que des motifs sinon le vrai mobile entre le DG et moi est qu'il veut être DAF à ma place.



Barthélémy Lougni Directeur de l'Administration Financière du CHR

Suite page 6.

Suite page 5.

Cependant, la réglementation veut que ce soit le DAF à qui on transmet des besoins, qui contacte des personnes et demande à la personne responsable des marchés si ces personnes lui agréent pour traiter avec eux. Mais le DG veut choisir des fournisseurs à ma place. Au début quand je venais, pour telle chose il me disait il faut contacter telle personne, il me prenait de vitesse et comme j'étais nouveau je n'ai pas réagi sur le champ. A mesure que le temps avançait, je me suis rendu compte que cette une pratique constante chez lui, je lui ais dis non ! C'est moi qui suis le responsable du choix quitte maintenant à vous en tant que ordonnateur d'accepter ou de refuser mais au moins laisser moi commencer. Il a tenté en vain, il a fait tous les subterfuges. Il est même allé voir la personne responsable des marchés pour que si je présente trois fournisseurs que je veux contacter pour une acquisition, que la PRM vienne lui le voir pour qu'il ajoute une quatrième personne. La dame a souvent refusée, mais si elle accepte, elle va dire dans sa réponse que sur instruction du DG elle doit toucher telle personne. Bref donc c'est une affaire de choix de prestataire qui a amené tout cela c'est le mobile. » Il continue en ajoutant que : « Maintenant le motif pour me discrédité, il s'est appuyé sur une question de frais de mission dont il s'avait pourquoi cela tardait. Car, il a pris de l'argent à Ouagadougou pour une activité et il est venu ici prendre également, je lui ais dis de rembourser cela avant qu'on justifie, cela était en privé entre lui et moi. Mais c'est un gars imprévisible et curieusement c'est lui qui se met à m'écrire officiellement avec ampliation de plusieurs personnes. Moi également j'ai réagis avec tous les faits que j'avais toujours voulu garder entre lui et moi. » Quand à l'atmosphère qui règne entre les deux, le DAF ne mâche pas ses mots pour préciser que : « l'atmosphère qui règne entre lui et moi, voilà une question à laquelle j'aurai pu répondre si j'avais à faire à un être normal avec tout le respect que je lui dois mais il est un être exceptionnel. Entre 12h et 12h30 il peut avoir trois visages, personne ne peut lire ses pensées il est trop versatile. Actuellement comme il y a cette situation chacun de nous est dans son bureau, mais l'exécution de nos marchés se poursuit normalement pour ce qui a été lancé. » Avant de faire des souhaits de manière générale : « Mon souhait va au delà de ce qui oppose le

DG à moi. Mon souhait est que partout où quelqu'un a des responsabilités est qu'il sache que les autres aussi on des compétences qu'il faut faire valoir, il ne faut pas qu'un responsable pense qu'il est le dieu tout puissant qui connaît tout qui veut tout faire à la place des autres, qui veut même venir montrer aux autres leur travail alors qu'il est totalement bleu doc c'est un appel de façon général. » Quand à l'exigence des manifestants qui est de voir le départ de DG, Barthélémy Lougni, approuve entièrement en déclarant : « je suis totalement d'accord avec eux pour son départ. Je suis sons quatrième DAF j'ai pris fonction l'année passée, d'après que le premier DAF qu'il est venu trouver ici, six mois après ils ne se parlaient plus ils échangeaient par écrits celui qui a suivi a fait dix mois, le dernier, celui que j'ai remplacé immédiatement a eu plus de chance car ayant été nommé à l'Hôpital Sanou Souro de Bobo et quand il partait il m'a dit des choses que je ne peux pas vous dire mais qui sont avérées. Si quelqu'un ne veut pas changer la sagesse veut que lui on le change c'est tout. »

Piège ou manipulation? Le DG s'interroge

Ayant été accusé et dénoncé par son DAF et la sous-section SYNSHA d'avoir été à la base d'une mauvaise gestion du CHR et demandant simplement son départ, le Dr Tadjoa Yonli Directeur Général du CHR semble n'être pas inquiet et demeure serein car selon lui n'ayant rien à se reprocher.



Dr Tadjoa Yonli Directeur Général du CHR de Koudougou

Cependant, le DG n'a pas hésité d'apporter un éclaircissement sur l'accusation d'ingérence au poste du DAF « quand il vient me présenter une facture d'encre que l'on a payé à 85 000, je demande à voir l'encre et on ne me montre pas, il faut que je l'accepte ? Et surtout que c'est moi qui signe, et son nom n'apparaît nulle part ! Je suis l'ordonnateur, et je dois signer comme un robot sans chercher à comprendre. Je le refuse. Maintenant s'il a des faits avéré ou je semble jouer son rôle qu'il le dise. » Nous dit-il avec fureur, avant de nous relater les faits de ce mouvement. En effet selon lui : « De manière officielle hier lundi 27 juin j'ai reçu une lettre où la sous-section SYNSHA du CHR de Koudougou m'informait de tenir un sit-in pour exiger le paiement immédiat et sans condition de leur frais de mission qui effectivement date de sept mois. Officieusement depuis le jeudi 23 juin j'étais informé, et depuis cette date nous avons entrepris les démarches nécessaires pour débloquent les fonds pour cette situation. C'est finalement hier lundi matin qu'on a pu avoir une somme de 8 270 000fcfa pour payer tous les arriérés de frais de mission des agents. Je dois vous dire que cette situation n'est pas normale parce qu'après les salaires ce sont les frais de mission qui viennent en deuxième position et on doit disposer des frais de mission avant d'aller en mission. Mais depuis que je suis venu ici j'ai vu cette situation où on payait les frais de mission en postérieur donc c'est anormal et il y a une note du ministère des finances qui nous demandait de faire diligence de payer les salaires et payer les frais de mission. Donc cela est un impératif qui ne doit souffrir d'aucun cas mais malheureusement je n'ai pas accusé quelqu'un en tout cas.... Mais cela tardait jusqu'à ce que j'envoie une lettre de diligence à mon DAF pour l'exécution. A la suite de ça je pense que le DAF a dû me répondre sur une série de neuf pages que je n'ai pas lu, car ce n'était pas une lettre d'explication que je l'ai envoyé mais plutôt une lettre de diligence et comme au cours de nos réunions tous cela ne se débloquent pas j'étais obligé de lui envoyé une lettre d'explication et c'est maintenant dans sa lettre d'explication qu'il évoquait des irrégularités dans le paiement de frais de mission anormalement perçu. Donc à la suite de cela je l'ai dit que si ça ne tient que ça ce n'est pas un problème, puisque les textes prévoient comment il faut le



Santé

Suite page 6.

Il y'a contrôle chez DAF avant que ça n'arrive chez DG et dès que DG contrôle il envois ça au directeur du contrôle des marchés des engagements financiers qui regarde la sincérité des pièces justificatives, le montant inscrit sur la ligne de crédit et s'il voit que tout est en ordre il achemine vers l'agent comptable pour paiement. Sur leur objet de sit-in d'hier c'était pour se faire payer, donc ça est en cours et je pense que certains ont déjà eu pour eux et si ça ne suffisait pas comme l'année 2016 nous avons eu pour le moment une enveloppe de 15 000 000 FCFA puisque il faut se justifier, d'autant plus je leur ai dit pour le moment que nous avons eu la subvention du deuxième trimestre à hauteur de 230 000 000fcfa donc nous ne sommes pas en période de vache maigre. » Sur l'accusation porté à sa personne d'avoir effectué des malversations financières, le Dr Tadjou Yonli nie en bloc et affirme avoir été manipulé ou piégé par son DAF car dit-il : « Je pense que ce n'est pas une malversation mais je reconnais qu'il y a eu un piège que le DAF a dû me tendre. Pourquoi ? Primo, l'ordre de mission incriminé date du 20 juillet 2015 alors que j'ai donné des instructions à ma secrétaire que si moi j'envoie un ordre de mission il doit être préalablement enregistré, regardez (en nous montrant 02 ordres de missions différents l'un enregistré et l'autre non) et si c'était le cas c'est cet aspect d'ordre de mission enregistré qui doit aller chez le régisseur pour paiement. Il se trouve que c'est celui sans l'enregistrement que DAF a présenté. L'irrégularité ici, est qu'ayant été payé à

Ouagadougou lors d'un séminaire je ne peux plus disposer de l'ordre de mission original. Secundo, il n'y a pas eu rapport de mission joint donc on ne peut pas me proposer un état d'épargne où il n'y a pas de rapport de mission, la condition c'est ça. Maintenant vous convenez avec moi comme on fait des régularisations on vous propose un état d'épargne qui va de mars jusqu'en novembre, je suppose qu'en amont on a tous vérifié naturellement donc j'ai signé. » Sur la volonté des agents de voir son départ, le DG trouve que ce cela ne relève ni de lui ni d'aucun agent car selon lui, n'étant pas venu de lui-même au CHR, « il y'a un processus qui a été fait, c'est un recrutement de DG, il revient à ma hiérarchie d'en décider » Par ailleurs pour une solution « dans toute situation, il faut pencher vers l'apaisement des uns des autres. Si effectivement, quelque chose m'est reprocher et que l'on demande même un audit sur ma gestion de 2012 à ce jour, ce n'est pas un problème, mais ce n'est pas le CHR qui s'audite, c'est les corps de contrôle. Eux ils n'ont qu'un rôle de dénonciation. Et je dois vous dire que lors du renouvellement de mon contrat, il y'avait plus d'accusations que cela, et l'inspection technique de service de santé et celui des finances étaient tous venue, ils nous ont fait des recommandations qui se trouve que moi-même je faisais ses instructions a mes collaborateurs pour la bonne gestion. »

Prince Omar Ouédraogo pour SCI

Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso
Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info
Site web:

www.sciences-campus.info
Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P/2013/CAO/TGI.O/P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

GOW Siaka

Rédaction et reportage

Equipe Sciences-Campus Info

- Eliane Bayala
- Aris KUSIELE SOMDA
- Bernadette Dombélé
- Valentin Mano
- Rélwendé Hervé Roamba

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara
- Francois blanc
- Boureima Sogoba
- Augustin Irwaya Ouedraogo
- Tigiane Antoine Ki
- Blaise Sama
- Jean Paul Yekpaye
- Grégoire Zongo
- Mamadou Goh
- Désiré Guigma
- Jérôme Bissyendé
- Yves Sanou
- Frédérick Po0da
- Valentin Ouedraogo
- Blaise Sama
- Diloma Jacques
- Moumouni Guio
- Nicole Ouedraogo
- Amédée Silga
- Karim Koala
- Ouaboué Bakouan
- Albert Tarpaga
- Paul Soma
- Arjouman Saganogo
- Joseph Kaboré
- Valentin Singbéogo
- Issa Sepama
- Hermann Toé

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA

Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:

www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721

+226 72080505

+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746

+226 72070909



Conseil pratique de la Gendarmerie Nationale: les cas suspects dans votre environnement à déclarer

1er cas suspect

□ : un individu que vous n'avez jamais vu dans votre environnement et qui semble vouloir être discret, est suspect...

Demandez lui ce qu'il veut ou vérifiez avec au moins un de vos voisins pour vous rassurer qu'il est connu par au moins une personne.

Si vous ne pouvez vérifier, identifiez son moyen de déplacement (marque ,plaque d'immatriculation...) et observez le. Est- il seul ? Connaissez vous au moins un de ses accompagnants? Retenez leurs caractéristiques physiques.

Si vous constatez qu'il est armé, alertez la Police ou la Gendarmerie. (numéros d'urgence: le 16, le 17 et le 1010 plus les numéros des brigades et des Commissariats les plus proches)

GN-Burkina Faso/Communication de la GN avec la population

ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47
Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11
SONABEL: 25 30 61 00
Aéroport: 25 30 65 15
Police secours: 25 30 71 00
Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30
Aéroport: 20 97 00 70
Burkina secours: 20 97 01 43
Police secours: 17
Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33



Le Président du Faso échange avec le Secrétaire exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger

Région du Centre



Le Secrétaire exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger Madame Toupta BOGUENA et le Président du Faso, S.E.M Roch Marc Christian KABORE

Le Secrétaire exécutif de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), a été reçu en audience dans l'après-midi du mardi 28 juin 2016 par le Président du Faso, S.E.M Roch Marc Christian KABORE.

Madame Toupta BOGUENA est venue remercier le chef de l'Etat pour son soutien lors de sa nomination au secrétariat exécutif de l'ABN et lui faire le point de la vie de l'institution.

« J'ai rendu visite au Président du Faso pour deux raisons. D'abord je suis venue le remercier de vive voix pour le rôle déterminant qu'il a joué lors de ma nomination à Cotonou le 8 janvier dernier au

cours de la 11ème Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Autorité du Bassin du Niger. Ensuite, cinq mois après à la tête de l'institution, il était de mon devoir de venir lui faire un état des lieux», a confié le Secrétaire exécutif de l'ABN.

Cet entretien a été également l'occasion pour Madame Toupta BOGUENA non seulement d'exposer les difficultés auxquelles est confrontée l'ABN, mais également de recevoir des conseils du Président Roch Marc Christian KABORE :

« Il était important que je vienne échanger avec le Président du Faso de la vie de

l'institution et des difficultés auxquelles elle est confrontée et également recevoir de lui des conseils et des orientations pour la bonne marche de l'ABN. Concernant les difficultés, il n'y a pas de péril en la demeure et le Président nous a rassurés de son soutien dans l'exercice de notre mission ».

L'autorité du Bassin du Niger regroupe neuf pays dont le Burkina Faso et s'étale sur environ 4000 kilomètres avec une population d'environ 130 millions d'habitants.

La Direction de la Communication de la Présidence du Faso



Résultat de recrutement de personnel pour le compte du Centre d'Étude et de Réinsertion des Mineurs en Conflit avec la Loi (CERMICOL)

Communiqué du Secrétariat général

Le secrétaire général du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique, superviseur du comité de coordination du CERMICOL communique :

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les 2+3 noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au test de recrutement de personnel pour le compte du Centre d'Étude et de Réinsertion des Mineurs en Conflit avec la Loi (CERMICOL), sont priés de prendre attache avec la Direction des Ressources Humaines (DRH) du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique pour affaire les concernant.

Poste de chef de service socio-éducatif et de l'accompagnement psychologique :

1er : OUEDRAOGO Yassia

Poste d'attachés d'éducation spécialisée :

•1er : NABIE Yatté

•2e : OUEDRAOGO O. Ibrahima

•3e : OUEDA Moussa

•4e : NOUGTARA S. Mohamed Ader

•5e : KOURANE Zéphirin

Poste de moniteurs techniques Option mécanique :

•1er : CONGO Joachin

• : KIENDREBEOGO T. Léonce

Option soudure :

1er : OUEDRAOGO Daouda

Les candidats ainsi convoqués sont invités à prendre attaché avec la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique dans un délai de deux (02) semaines à compter de la date de la 1ère diffusion du présent communiqué.

Paulin BAMBARA



Avis de recrutement



Poste: Chargé(e) de Projets – Responsable Social Business – Cameroun

Type d'emploi: stage

Pays: Afrique, Madagascar

Date limite de dépôt des dossiers: 30/07/2016

Description :

Experts-Solidaires, réseau associatif d'expertise et de solidarité internationale, va chercher un expert en bénévolat ou mécénat de compétence pour suivre la conception d'un réseau d'eau dans le Nord de Madagascar. L'activité de l'expert consistera à encadrer une commune de cette région et un bureau d'étude local pour la préparation et le suivi d'une étude d'Avant Projet Sommaire de réseau d'eau potable. Une mission de 10 jours sur le terrain (entièrement prise en charge) est prévue dans les prochains mois.

Pour postuler, l'expert doit bénéficier d'au moins 7 ans d'expérience, dont une expérience de solidarité / développement international. La mission est ouverte à un expert en activité ou retraité, préférablement basé dans le Finistère.

Si vous êtes intéressé (e) ou pour toute information, merci de joindre Mélanie à : contact@experts-solidaires.org, ou au : 06 43 56 39 94 / 06 04 18 26 94.

Ville Diego Suarez, Madagascar

Expérience

Ingénieur en Eau Potable et Assainissement

Langues parlées

Français

Fonctions Technicien spécialiste

Activités Génie civil, Hydraulique

Localisation(s) géographique(s) Afrique, Madagascar

Contrat Bénévolat

Durée du contrat

10 jours de mission

Salaire / Indemnité

Déplacements et indemnités de frais de vie pris en charge

Documents à envoyer

CV

Email de la personne contact contact@experts-solidaires.org

Date de fin de validité 30/07/2016

Avis de recrutement



Poste: ESCI – Appui à la formation technique et professionnelle- Web-Togo

Type d'emploi : CDD

Pays : Afrique, Togo

Date limite de dépôt des dossiers : 30/09/2016

Description :

Basé(e) à Kpémé le/la Service Civique International (ESCI), aura à charge de dispenser une formation à la création de sites internet (création de contenu, hébergement, référencement...) incluant une formation théorique et pratiques à l'informatique de base (fonctionnement d'un ordinateur, bureautique...) à 16 adolescents et jeunes adultes (16 à 23 ans) issus de la file active de notre partenaire.

Sous la responsabilité d'un tuteur local qui lui sera attribué, l'ESCI devra :

– Participer à la sélection d'un groupe de jeunes suivant des critères précis. (Maîtrise du français, situation d'orphelinage, âge...).

– Dispenser la formation à l'informatique en s'adaptant à la réalité du terrain (niveau scolaire, emploi du temps des jeunes...).

– Travailler régulièrement l'expression écrite et orale des jeunes

– Savoir construire et mettre en ligne un site internet et savoir l'enseigner.

– Veiller au bon fonctionnement de la formation. (Disponibilité et aménagement des locaux, assiduité des bénéficiaires, implication des salariés mobilisés dans le projet, multiplicité des méthodes et des outils pédagogiques, rédaction d'un rapport d'activité mensuel...)

L'objectif est qu'à la fin de la formation, les jeunes soient capables d'exercer un métier dans les technologies de l'information et de la communication (TIC). Durant toute sa mission, l'ESCI sera également accompagné(e) et supervisé(e) par le coordinateur du projet basé au siège d'OSI.

Conditions techniques :

Temps de travail : 35h par semaine.

Le logement, la restauration et les déplacements personnels sont à la charge de l'ESCI (Indemnités ESCI suffisantes pour vivre sur place)

L'ESCI devra impérativement participer à une formation Civique et Citoyenne (dates à préciser)

La semaine avant le départ se passera au siège de l'association à Paris afin d'être

former, de régler les derniers points spécifiques à la mission.

Ville Kpémé (TOGO) environ 20km de Lomé

Expérience

Bonne maîtrise de l'informatique et de la création de site internet simple et capacité à transmettre ses connaissances.

une première expérience, même en stage, dans un pays du sud est souhaitée.

Langues parlées

Français

Qualité du candidat

– Avoir des bases de création de site internet ou d'un blog

– Bonne capacité d'adaptation à un contexte africain.

– Bon sens du relationnel.

– Rigueur, qualités organisationnelles et rédactionnelles.

– Bon esprit et capacité à travailler en collaboration et à distance

– Maîtrise des logiciels de bureautique et d'internet (Word, Excel, mail, outils de communication...)

De plus le ou la candidate devront être éligible au statut de Service Civique:

être âgé de 18 à 25 ans, être de nationalité Française ou européenne.

Fonctions Animation, Formation

Activités Animation, Formation, Education, Informatique, Communication

Localisation(s) géographique(s) Afrique, Togo

Contrat CDD, Volontariat / service civique

Durée du contrat

1 an

Salaire / Indemnité

Contrat de service Civique International, indemnité versée par l'Etat

plus une indemnité en nature (billets d'avion et frais d'installation et de retour pour un équivalent d'environ 106€ mensuels)

Nom de la personne contact

Patricia Velletri

Email de la personne contact:

contact@orphelins-sida.org

Date de fin de validité 30/09/2016



Avis de recrutement

Avis de recrutement de mille cinq cent (1500) élèves Assistants de Police dont soixante-quinze (75) de sexe féminin

COMMUNIQUE N°2016-0024/MATDSI/CAB du 27 juin 2016

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure communique:

Le public Burkinabè est informé de l'ouverture, au titre de l'année 2016 dans le centre unique de Ouagadougou, d'un concours direct pour le recrutement de mille cinq cent (1500) élèves Assistants de Police dont soixante-quinze (75) de sexe féminin, au profit de la Police Nationale.

I. Des conditions de participation

Peuvent prendre part audit concours, les burkinabè des deux (02) sexes, âgés de dix-huit (18) ans au moins et de vingt-cinq (25) ans au plus au 31 décembre 2016, titulaires du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou de tout autre diplôme reconnu équivalent, ayant une taille d'au moins 1,70 mètre pour les candidats de sexe masculin et de 1,68 mètre pour les candidats de sexe féminin, jouissant de leurs droits civiques et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'emploi dans le corps des Assistants de police.

Les personnes déjà admises à un concours et qui sont en formation dans une école professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part au présent concours.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

Les dossiers de candidature devront contenir les pièces suivantes :

une demande manuscrite, datée et signée du candidat, indiquant son adresse exacte, revêtue d'un timbre fiscal de deux cents (200) francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure ;

une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;

une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) en cours de validité ;

un extrait d'acte de naissance ou toutes autres pièces en tenant lieu ;

le bulletin n°3 du casier judiciaire en cours de validité ;

une photocopie légalisée du diplôme du BEPC ou l'attestation dudit diplôme en cours de validité, ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;

un certificat médical attestant que le candidat jouit d'une acuité visuelle de 10/10 sans correction.

Les dossiers de candidature sont reçus aux jours, heures et lieux ci-après :

Période de réception : du 04 au 15 juillet 2016 ;

Jours de réception : du lundi au samedi ;

Heures de réception : de 08 heures à 14 heures ;

Lieux de réception : École Nationale de Police, Stade du 4 Août et stade Dr Issoufou Joseph Conombo (ex stade municipal de Ouagadougou).

Tout dossier incomplet sera purement et simplement rejeté.

II. De l'administration des épreuves

Le concours comporte deux (02) phases : une phase d'épreuves sportives de présélection et une phase d'épreuves écrites d'admissibilité.

1. Les épreuves sportives de présélection consistent en :

une course de 100 et 1000 mètres pour les candidats de sexe masculin, coefficient 2 ;

une course de 80 et 800 mètres pour les candidats de sexe féminin, coefficient 2.

2. Les épreuves écrites d'admissibilité consistent en un test de niveau qui comprend :

une épreuve de rédaction notée sur 20, durée une (01) heure, coefficient 2 ;

une épreuve d'étude de texte notée sur 20, durée deux (02) heures, coefficient 3.

Toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Les candidats sont informés que les épreuves sportives sont obligatoires et aucune dispense n'est acceptée quel qu'en soit le motif.

Les candidats sont par ailleurs informés, que seuls les cinq mille (5000) premiers présélectionnés à l'issue des épreuves sportives seront retenus pour participer à la phase écrite d'admissibilité.

L'admission définitive n'est prononcée qu'après une visite médicale d'aptitude et une enquête de moralité.

III. Dispositions diverses

L'accès à la salle de composition par les candidats ainsi que leur participation aux épreuves sportives sont conditionnés par la présentation du récépissé d'inscription et de la carte nationale d'identité burkinabè ayant servi au dépôt du dossier ou une copie légalisée de ladite CNIB.

Les déclarations de perte de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ne sont pas acceptées. Les candidats admis au présent concours seront placés en formation à l'École Nationale de Police pour une durée de deux (02) ans à l'issue de laquelle ils seront intégrés dans la Police Nationale en qualité d'Assistants de Police stagiaires.

Les lieux et dates de déroulement des épreuves sont fixés par note de service et rendus publics par communiqué.

Ouagadougou, le 27 juin 2016

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,

Le Secrétaire Général
Abdoulaye OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre National

Avis de recrutement

Avis de recrutement de cinq (05) élèves Commissaires de Police

COMMUNIQUE N°2016-0023/MATDSI/CAB du 27 juin 2016

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure communique:

Le public Burkinabè est informé de l'ouverture, au titre de l'année 2016 dans le centre unique de Ouagadougou, d'un concours direct pour le recrutement de cinq (05) élèves Commissaires de Police au profit de la Police Nationale.

I. Des conditions de participation

Peuvent prendre part audit concours, les burkinabè des deux (02) sexes, âgés de vingt-trois (23) ans au moins et de trente (30) ans au plus au 31 décembre 2016, titulaires d'un diplôme de Maîtrise ou de tout autre diplôme reconnu équivalent, ayant une taille d'au moins 1,70 mètre pour les candidats de sexe masculin et de 1,68 mètre pour les candidats de sexe féminin, jouissant de leurs droits civiques et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'emploi dans le corps des Commissaires de police.

Les personnes déjà admises à un concours et qui sont en formation dans une école professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part au présent concours.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

Les dossiers de candidature devront contenir les pièces suivantes :

Les dossiers de candidature devront contenir les pièces suivantes :

une demande manuscrite, datée et signée du candidat, indiquant son adresse exacte, revêtue d'un timbre fiscal de deux cents (200) francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure ;

une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;

une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) en cours de validité ;

un extrait d'acte de naissance ou toutes autres pièces en tenant lieu ;

le bulletin n°3 du casier judiciaire en cours de validité ;

une photocopie légalisée du diplôme de Maîtrise ou l'attestation dudit diplôme en cours de validité, ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;

un certificat médical attestant que le candidat jouit d'une acuité visuelle de 10/10 sans correction.

Les dossiers de candidature sont reçus aux jours, heures et lieux ci-après :

Période de réception : du 04 au 15 juillet 2016 ;

Jours de réception : du lundi au samedi ;

Heures de réception : de 08 heures à 14 heures ;

Lieu de réception : École Nationale de Police.

Tout dossier incomplet sera purement et simplement rejeté.

II. De l'administration des épreuves

Le concours comporte deux (02) phases : une phase d'épreuves sportives de présélection et une phase d'épreuves écrites et orale d'admissibilité.

1. Les épreuves sportives de présélection consistent en :

une course de 100 et 1000 mètres pour les candidats de sexe masculin, coefficient 2 ;

une course de 80 et 800 mètres pour les candidats de sexe féminin, coefficient 2.

2. La phase d'épreuves écrite et orale d'admissibilité consiste en :

Un test de niveau comprenant :

– une épreuve de dissertation sur un sujet de culture générale, notée sur 20, durée 3 heures, coefficient 2 ;

– une épreuve pratique d'informatique, notée sur 20, coefficient 1.

une épreuve orale sur un sujet de culture générale devant un jury, notée sur 20, coefficient 2.

Toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Les candidats sont informés que les épreuves sportives de présélection sont obligatoires et aucune dispense n'est acceptée, quel qu'en soit le motif.

Les candidats sont par ailleurs informés que seuls les cents (100) premiers présélectionnés à l'issue des épreuves sportives seront retenus pour participer à la phase écrite d'admissibilité.

L'admission définitive n'est prononcée qu'après une visite médicale d'aptitude et une enquête de moralité.

III. Dispositions diverses

L'accès à la salle de composition par les candidats ainsi que leur participation aux épreuves sportives sont conditionnés par la présentation du récépissé d'inscription et de la carte nationale d'identité burkinabè ayant servi au dépôt du dossier ou une copie légalisée de ladite CNIB.

Les déclarations de perte de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ne sont pas acceptées. Les candidats admis au présent concours seront placés en formation à l'Académie de Police pour une durée de deux (02) ans à l'issue de laquelle ils seront intégrés dans la Police Nationale en qualité de Commissaires de Police stagiaires.

Les lieux et dates de déroulement des épreuves sont fixés par note de service et rendus publics par communiqué.

Ouagadougou, le 27 juin 2016

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,

Le Secrétaire Général
Abdoulaye OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre National



Téléchargez le quotidien
numérique
Sciences-Campus Info du lundi
au dimanche.
7 numéros dans la semaine.



Avis de recrutement



Poste: Consultant Support junior

Type d'emploi: Consultant

Pays :basée-Home avec possibilité Voyage de mission

Date limite de dépôt des dossiers : 30-Jun-16 (Minuit New York, États-Unis)

Description :

Devoirs et responsabilités

Le consultant fournira un soutien au conseiller technique principal et conseillers techniques régionaux pour les écosystèmes et la biodiversité dans la gestion de portefeuille, le suivi et l'évaluation, ainsi que sensibilisation et de communication.

Plus précisément, le consultant devra:

Soutenir le processus d'approvisionnement pour la mise en place de l'EBD Info brute consultant liste sous la direction par l'EBD équipe PNUD-FEM (30 jours);

Soutenir le rapport annuel d'exécution du projet (PIR) processus par: (i) Examen et finalisation de chaque feuille de calcul APR / PIR Excel pour la qualité et l'exhaustivité des informations recueillies dans le cadre du processus PIR 2016, y compris les éléments suivants: l'avancement du projet; risques liés au projet (nombre, le type, la description et la réponse); financement et de cofinancement; résultats (général pour tous les projets, les résultats spécifiques pour chaque OP); et, les leçons apprises. Les IRP devraient être finalisés en tenant dûment compte des critères d'évaluation de la qualité PIR, qui seront fournis; (ii) Assurer la liaison avec l'office concerné Pays, l'équipe de projet et / ou RTA selon les directives, pour soutenir la correction et l'exhaustivité de chaque PIR; (iii) l'élaboration d'une évaluation des réalisations, des enseignements et des recommandations spécifiques pour améliorer le suivi du portefeuille et de la performance du projet; et (iv) le développement de pièces et de contributions au Rapport global de performance du PNUD-FEM communication projet. (30 jours);

Soutenir le développement d'un cadre de suivi volontaire et accru l'apprentissage sur la mise en œuvre des objectifs nationaux pour la biodiversité, les stratégies et les actions, et sur leurs liens avec les processus nationaux de planification SDG. Cela comprendra la finalisation du compte de Nature de la publication – Investir dans les écosystèmes et la biodiversité, la conduite de l'édition finale, la liaison avec les concepteurs et les imprimeurs, gérer le processus de publication et de diffusion. (30 jours);

Soutenir le Conseiller technique principal dans le développement de portefeuille mondial EBD, le suivi et la gestion, ainsi que, le développement de nouveaux partenariats stratégiques, la communication globale du niveau de portefeuille et de sensibilisation à travers l'organisation de campagnes et de développement de produits liés aux journées internationales telles que la Journée mondiale pour le tigre. (40 jours)

Information sur les modalités de travail :

Niveau estimé de l'effort, y compris Voyage, est de 130 jours de travail;

Le consultant travaillera à la maison avec une possible Voyage de mission à New York;

Le consultant aura accès à des informations pertinentes nécessaires à l'exécution des tâches en vertu de cette cession;

Le Consultant sera responsable de fournir son / sa propre station de travail (c.-à-ordinateur portable, internet, téléphone, scanner / imprimante, etc.) et doivent avoir accès à une connexion Internet fiable;

Le consultant participera régulièrement par e-mail et Skype sur une base hebdomadaire et / ou en tant que base quotidienne nécessaire;

Les livrables spécifiques associés aux tâches mentionnées ci-dessus seront écrites bi-hebdomadaire et convenus par le consultant et la STA ou le conseiller technique régional concerné (RTA) au cours des réunions régulières;

Les paiements seront effectués mensuellement sur présentation d'une feuille de temps détaillée (y compris les produits livrables et leur exécution en temps opportun) et la certification de la forme de paiement, et de l'acceptation et la confirmation par le conseiller technique principal de jours travaillés (avec «un jour» calculé comme 8 heures de travail) et de la prestation satisfaisante des sorties.

Voyager

Possible mission de 3 jours à New York, pourrait être nécessaire;

Toutes les missions nécessaires doivent être approuvées à l'avance et par écrit par le superviseur;

L'avancée et de base de sécurité dans le domaine des cours II doivent être complétés avec succès avant le début du Voyage;

Consultants sont responsables de l'obtention des visas nécessaires dans le cadre de Voyage avec le soutien nécessaire du PNUD;

Consultants individuels sont responsables de veiller à ce qu'ils ont vaccinations / inoculations lorsque vous voyagez à certains pays, tels que désignés par le directeur médical de l'ONU;

Le consultant est tenu de se conformer aux directives de sécurité de l'ONU énoncées sous <https://dss.un.org/dssweb/>;

Le consultant sera chargé de faire son / ses propres arrangements de voyage de mission en conformité avec les politiques de voyage du PNUD ;

Tous les frais de déplacement liés seront remboursés selon les règles et règlements sur présentation d'un formulaire F-10 demande et documents à l'appui du PNUD. Les coûts de Voyage de mission ne devraient pas être inclus dans la proposition financière.

Compétences

Compétences d'entreprise:

Preuve d'intégrité en modélisant les valeurs de l'ONU et des normes éthiques;

Favorise la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD;

Affiche culturelle, le sexe, la religion, la race, la nationalité et la sensibilité à l'âge et la capacité d'adaptation;

Traite tous les gens équitablement sans favoritisme.

Compétences techniques:

Bonnes connaissances en informatique, y compris l'utilisation de Microsoft Word, Excel

et PowerPoint.

Professionalisme:

Fonctionne vers des solutions créatives en analysant attentivement les problèmes et logiquement;

A une attitude dynamique, positive et adaptative vers les défis liés au travail;

Facilite discussions et réunions de manière efficace et efficiente;

Résout les conflits qui se présentent;

Définit les priorités, produit des résultats de qualité, respecte les délais et gère efficacement le temps;

Très organisé, détaillée orientée.

Communication:

Écrit et présente de façon claire et convaincante.

Client Orientation:

Maintient de solides relations avec les partenaires et les clients.

Qualifications et expériences requises

Éducation:

Baccalauréat en gestion de l'environnement, la biologie, l'économie, les sciences sociales / politiques, relations internationales, études sur le développement, l'économie, l'administration et la gestion ou d'autres domaines d'expertise connexes est essentielle (max 10 points);

degré de maîtrise en gestion de l'environnement, la biologie, l'économie, les sciences sociales / politiques, relations internationales, études sur le développement, l'économie, l'administration et la gestion ou d'autres domaines d'expertise connexes serait un plus (5 points maximum).

De l'expérience:

Au moins 1 an d'expérience (emploi, stages, apprentissage) dans la gestion de portefeuille de projets, communications, gestion des connaissances, le maintien de relations avec les partenaires, le développement de contenu, le suivi des données, et / ou le suivi et l'évaluation (max 10 points);

Expérience dans la recherche, le matériel résumant, et la préparation de projets de contributions à écrites / orales pièces de communication est un avantage (max 10 points);

Expérience dans la collecte de données et l'analyse des données est un avantage (max 10 points);

Une expérience antérieure avec le PNUD ou d'une organisation liée est un avantage (5 points maximum);

Connaissances en informatique, y compris MS Office, Internet (5 points maximum).

Langue:

Excellentes compétences orales et écrites en langue anglaise (max 5 points).

Méthode d'évaluation:

Seules les applications qui sont sensibles et conformes seront évaluées;

Ses offres seront évaluées selon la méthode combinée de notation – où la note technique sera pondérée à 60% et l'offre financière sera pondérée à 40%;

Les critères techniques (éducation, expérience, langue [max 60 points], essai écrit [max. 30 points]) seront basés sur un maximum de 90 points. Seuls les 3 meilleurs candidats obtenant 36 points ou plus de l'examen de l'éducation, l'expérience, les critères linguistiques seront pris en considération pour l'épreuve écrite;

Les candidats ayant obtenu 70% des points techniques totaux combinés (éducation, expérience, langues et épreuve écrite) seront pris en compte pour l'évaluation financière;

Note financière (max 100 points) est calculé comme un ratio de la proposition en cours d'évaluation et la proposition au prix le plus bas de ceux techniquement qualifiés;

La proposition financière doit spécifier un tarif journalier tout compris. Afin d'aider l'unité demanderesse dans la comparaison des propositions financières, la proposition financière doit en outre comporter une ventilation de ces frais par jour (y compris le nombre de jours de travail prévus et toutes les dépenses prévisibles pour mener à bien la mission);

Le demandeur qui reçoit la meilleure note combinée et qui a accepté les conditions générales du PNUD et Conditions sera attribué le contrat.

Documents à présenter:

Les candidats doivent soumettre un formulaire PNUD Antécédents personnels dûment rempli et signé (P11).

Les candidats doivent répondre aux questions obligatoires posées par le système lors de la présentation de la demande.

Veuillez noter que vous pouvez télécharger un seul document à cette application (scanner tous les documents en un seul fichier PDF à joindre). Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération.

forme PNUD Histoire personnelle (P11) requise de tous les candidats:

http://www.undp.org/content/dam/undp/library/corporate/Careers/P11_Personal_history_form.doc .

Conditions Générales du Contrat pour les circuits intégrés:

<http://www.undp.org/content/dam/undp/documents/procurement/documents/IC%20-%20General%20Conditions.pdf> .

Postulez en ligne en suivant ce lien jobs.help@undp.org



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien
en version numérique à télécharger.*

*Téléchargez chaque jour le quotidien numérique
Sciences-Campus Info.*